

## Nouvelles locales du mardi 30 septembre 2014

@rib News, 30/09/2014 | Politique - AprÃs que cinq jeunes se soient rendus Ã la police la fin de la semaine derniÃre dans la province de Cibitoke et qu'ils aient affirmÃ qu'ils Ãtaient en RD Congo combattre pour le compte rÃbellion du parti MSD, le reprÃsentant provincial de ce parti Ã Cibitoke dÃment ces informations. Jean Bosco Hakizimana trouve qu'il s'agit d'un montage orchestrÃ par le pouvoir en place pour coller une mauvaise image Ã en particulier et Ã l'ADC-Ikibiri en gÃnÃral. Il trouve aussi que certains leaders de ce parti peuvent Ãtre arrÃtÃs suite montage.

Il assure que l'ADC-Ikibiri encore moins le MSD n'ont pas de combattants puisqu'ils n'ont pas l'intention pourvoir par les armes. Il demande que des enquÃtes soient menÃes d'une maniÃre impartiale afin que des personnes mal intentionnÃes ne mettent pas ce parti ou cette alliance Ã l'Ãcart des Ãlections de 2015 suite Ã des montages sans fondement. [rpa/isanganiro/bonesha] - Dans le cadre de continuer des enquÃtes Ã propos de ces jeunes, l'Ombudsman burundais les a rencontrÃs un Ã un ce lundi et aprÃs cet entretien, son conseiller chargÃ des questions juridiques a annoncÃ qu'une commission va Ãtre mise en place par cette institution pour Ãtudier cette question. Mais, les organisations de dÃfense des droits de l'homme dans cette province estiment qu'il s'agit d'une immixtion de dans une question que la justice est en train de traiter. Elles demandent plutÃt que l'Ombudsman se tienne Ã l'Ãcart de cette question afin de laisser le champ libre Ã la justice. MaÃtre Jacques Rukuki tranquillise et fait savoir que la justice et l'Ombudsman sont deux institutions diffÃrentes et toutes indÃpendantes. Elle ajoute que toutes les deux ont le droit de traiter de telles questions. Cependant, il reste Ã savoir qui, de l'Ombudsman et de la justice, va continuer Ã traiter cette affaire. [bonesha/rpa] - La Commission Electorale Nationale IndÃpendante (CENI) affirme que l'opÃration d'enrÃlement des Ãlecteurs qui avait ÃtÃ programmÃe pour la mi-septembre et qui avait ÃtÃ reportÃe sera effectuÃe mi-novembre. Le porte-parole de cette commission a aussi fait savoir que les membres des Commissions Electorales Provinciales IndÃpendantes (CEPI) ont ÃtÃ nommÃs ce mardi et que les membres des Commissions Electorales Communales IndÃpendantes (CECI) vont Ãtre nommÃs dans les prochains jours. Prosper Ntahorwamiye a ajoutÃ que la calendrier Ãlectoral d'ÃnÃt sera arrÃtÃ par aprÃs. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr/rtnb] | Justice - AprÃs la libÃration provisoire du prÃsident de l'APRODH annoncÃe ce lundi par la tribunal de grande instance de la mairie de Bujumbura, l'Ãtat a fait une sortie mÃdiatique depuis le lit de l'hÃpital BOUMELEC. En effet, il trouve que cette libÃration signifie peu de choses pour lui puisqu'il ne peut pas quitter la ville de Bujumbura ni se rendre Ã l'aÃroport international de Bujumbura sans l'avis conforme du magistrat instructeur. Mbonimpa estime qu'il ne peut par consÃquent pas se rendre l'intÃrieur du pays pour voir sa famille ni se rendre Ã l'aÃroport pour accueillir ou accompagner un de ses amis qui vient de l'Ãtranger. Il trouve qu'il s'agit des conditionnalitÃs qui sont incompatibles avec le travail d'un droits de l'homme. Pourtant, il se rÃjouit qu'un tel pas ait pu Ãtre franchi et affirme que son sÃjour en prison ne l'a ÃtÃ la force de militer pour les droits de l'homme. Il prÃcise qu'au contraire, cette incarceration lui a donnÃ plus pour qu'il lutte pour les droits des opprimÃs. Il met en garde alors tous ceux qui pensent qu'il ne pourra plus faire correctement son travail et annonce qu'il est prÃt Ã en dÃcouvrir avec ceux qui violent les droits des personnes. Selon l'abandonner ce travail serait une trahison envers le peuple burundais. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr] - Alors que la sociÃtÃ civile burundaise Ãtait allÃe voir le prÃsident de l'APRODH pour lui adresser un message de fÃlicitation, le prÃsident FOCODE qui a parlÃ au nom de ces organisations affirme qu'ils sont contents de cette libÃration. De plus, Pacifique Nininahazwe demande Ã la justice de travailler d'arrache pied pour que Mbonimpa soit dÃfinitivement blanchi puis qu'il soit visible Ã l'Ãtat il nu qu'il est poursuivi pour des infractions qui ne tiennent pas. Il a remerciÃ Ãgalemment toutes les personnes dont les journaux tant locaux qu'internationaux, les dÃputÃs europÃens, le prÃsident amÃricain et autres qui se sont donnÃs corps et Ãme pour que cette libÃration ait lieu. Enfin, il demande que des enquÃtes sur les dÃclarations de Mbonimpa qui l'ont conduit en prison soient engagÃes pour que la vÃritÃ soit tirÃe au clair et que le pire soit ÃvitÃ le pays. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr] - Le gouvernement burundais se dit Ãgalemment satisfait de la libÃration de Pierre Claver Mbonimpa, prÃsident de l'APRODH. Dans un communiquÃ rendu public ce mardi, le gouvernement de Bujumbura lui souhaite bon rÃtablissement afin que la justice puisse continuer son travail pour que ce dossier soit clÃturÃ et vidÃ d'ÃnÃt. Il assure aussi qu'il n'a aucune pression de qui que ce soit pour que ce dÃfenseur des droits humains puisse Ãtre libÃrÃ et assure que c'est la justice qui a fait son travail. Il met en fin en garde toute personne qui violera la loi qu'elle ne restera pas impunie et incite la justice Ã poursuivre quiconque est soupÃonnÃ de commettre une quelconque infraction. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr/rtnb] - L'ADC-Ikibiri a sorti un communiquÃ pour manifester sa satisfaction suite Ã la libÃration du prÃsident de l'APRODH. Selon ce communiquÃ, la justice burundaise a fait un excellent travail de prendre une telle dÃcision combien salutaire pour le concernÃ et pour l'image de la justice et du pays. Il dÃcrie pourtant les discours prononcÃs par certaines autoritÃs du pays pour stigmatiser certains amis du Burundi qui ne faisaient que donner des conseils. Il termine en demandant que des enquÃtes internationales puissent Ãtre menÃes pour que la situation Ã l'Est du Congo soit Ãclaircie et que ces Imbonerakure qui y feraient des entraÃnements paramilitaires soient arrÃtÃs. L'Union EuropÃenne salue Ãgalemment cette libÃration du prÃsident de l'APRODH et trouve en effet que la justice a fait le bon choix de se ranger derriÃre le respect des droits fondamentaux de la personne humaine. [bonesha/rpa/isanganiro/rtr]